

■ **JOUARS-PONTCHARTRAIN**

Le nouveau maire fait le tour des dossiers

Philippe Emmanuel a été élu au maire au second tour des municipales, fin juin. Le conseil a officiellement été installé en juillet. Depuis, les nouveaux élus ne chôment pas. Tour d'horizon des dossiers avec Philippe Emmanuel.

Changement de gouvernance

Une nouvelle gouvernance « plus démocratique », tel était l'un des piliers de l'équipe menée par Philippe Emmanuel. « En deux mois, de grands changements ont eu lieu dans ce domaine », note le premier édile. Depuis juillet, les conseils municipaux sont filmés et retransmis en direct sur les réseaux sociaux. « Il faudrait aller plus loin et voir comment les internautes pourraient nous poser des questions via leur ordinateur. »

De plus, chaque dimanche, sur le marché, l'adjoint d'astreinte est présent pour recevoir les idées ou les doléances des habitants. Autre nouveauté, « Allô monsieur le maire ». Le mercredi après-midi, Philippe Emmanuel répond directement aux administrés.

« Notre objectif, c'est vraiment de rétablir un dialogue bienveillant et facile avec les habitants. La toute première phase de notre mandat a été de proposer des solutions pour que les gens oublient les frustrations et la privation de parole de ces dernières années. »

Urbanisme

L'un des sujets forts de la campagne a été la politique d'urbanisme de la commune. Le précédent maire, Hervé Lemoine, avait procédé à une révision du PLU qui prévoyait la construction de 50 logements par an pendant 15 ans, pour entre autres, sortir la commune de l'état de carence dans laquelle l'État avait placé la ville suite au nombre insuffisant de logements sociaux. Suite à cette modification du PLU, en janvier dernier, la commune a effectivement été sortie de l'état de carence.

« Même si j'ai voté contre à l'époque, en décembre 2019,

cette révision a été votée démocratiquement, indique Philippe Emmanuel. Aujourd'hui, je ne suis plus en campagne. Je ne suis plus dans une démarche partisane mais bien le maire de tous les Chartronnais. Alors oui, une nouvelle révision du PLU aura lieu mais cela demandera au moins deux ans de travail avant de pouvoir la lancer. Notre stratégie ne sera pas de construire une quantité importante de logements pour y intégrer du logement social. L'idée sera de construire uniquement des logements sociaux mais de les intégrer dans un environnement de qualité, quartier, école, activités proposées... »

Car c'est un fait, à Jouars-Pontchartrain, la construction de logements sociaux est indispensable. « L'état de carence nous menace encore. Si l'on devait y retomber, ce serait alors difficile pour nous de mettre en œuvre notre programme. »

En attendant cette étape de révision du PLU, l'équipe municipale reprend tous les dossiers en cours, individuels et collectifs. « Nous avons convoqué tous les grands promoteurs. Le but étant de leur faire changer de stratégie. Alors que pour faire simple, ils proposaient de construire du classique avec des normes RT2012, nous voulons impulser une nouvelle vision d'urbanisation de la commune. Pour les futures constructions, on veut des matériaux recyclables et locaux, des panneaux solaires sur les toits, de la géothermie, des espaces de respiration dans les projets avec des jardins partagés, des buanderies partagées également, des espaces de jeux pour les enfants... Certains nous font des retours positifs en proposant de retravailler leurs projets en intégrant nos contraintes écologiques et pourquoi pas



Le maire de Jouars-Pontchartrain, Philippe Emmanuel.

lancer des projets pilotes. De toute façon, aujourd'hui, les promoteurs sont préparés au changement. Ils savent faire, d'autant que les normes imposées par l'État iront prochainement dans ce sens. »

Le château

Racheté par un promoteur immobilier spécialisé dans la réhabilitation de monuments historiques, le château de Pontchartrain devrait être transformé en logements haut de gamme et logements sociaux. Un projet qui n'est pas du goût de certains habitants et associations. Ils se sont donc mobilisés pour constituer des dossiers et une pétition. Des documents envoyés dans un premier temps à l'ancien ministre de la Culture, Franck Riester et Stéphane Bern. Une deuxième démarche a été entamée auprès de la nouvelle ministre, Roselyne Bachelot et de la députée des Yvelines, Aurore Bergé. « Leur objectif, c'est que l'État s'empare du sujet et décrète que le château est d'intérêt national. Cela permettrait de préserver ce site historique et de le rénover. Je suis favorable à cette démarche et je vais y mettre toute mon énergie », indique Philippe Emmanuel. L'État devrait se prononcer sur ce dossier d'ici trois mois.

« Dans le même temps, si cela ne fonctionne pas. Il ne faut pas fermer la porte au promoteur car le château a besoin d'être rénové rapidement. En revanche, on peut discuter avec lui d'une rénovation plus respectueuse de l'architecture du château. Il a d'ailleurs déjà proposé

de modifier son permis de construire avec un projet plus respectueux des exigences de la préservation du patrimoine. Par exemple, le parking ne se trouverait pas au niveau de la cour d'honneur et les logements sociaux seraient réalisés à l'arrière du château. »

Quant au parc, il n'est actuellement pas à vendre. Il a été confié par les propriétaires à un agriculteur yvelinois en charge de son entretien et de son exploitation. « Si un jour, ce parc était à vendre, la municipalité serait intéressée. Il y a des terres naturelles et agricoles ainsi que des bois à préserver. Et pourquoi ne pas transformer une partie des terres céréalières en maraîchage bio ? Cela correspondrait à notre souhait de production alimentaire locale et bio. »

Communauté de communes

En juillet dernier, la communauté de communes Cœur d'Yvelines s'est réunie pour élire son président. Au final, Hervé Planchenault, maire de Montfort l'Amaury et président sortant de l'interco, a été réélu. « J'avais effectivement songé à être candidat pour ce poste afin de proposer une alternative à Hervé Planchenault. Mais j'ai changé d'avis. Il a été réélu dès le premier tour en mars alors qu'à Jouars, notre équipe a été installée en juillet. Il a eu trois mois de plus que moi pour faire campagne. Je ne me suis donc pas présenté. Mais cela m'a coûté un poste de vice-prési-

dent. À titre personnel, ça ne me fait ni chaud ni froid. En revanche, ce qui m'embête, c'est que Jouars-Pontchartrain, deuxième commune la plus importante en nombre d'habitants derrière Beynes, n'ait pas de vice-présidence. Mais nous ferons tout pour travailler de l'intérieur afin de faire évoluer cet interco pour qu'elle ait un rôle plus marqué. »

Rencontre avec les grands élus

À la fin de l'été, Philippe Emmanuel a convié tous les conseillers municipaux, majoritaires et minoritaires, à participer à des rencontres organisées avec les grands élus du territoire en mairie de Jouars-Pontchartrain. La députée Aurore Bergé (LREM) et le sénateur Martin Lévrier (LREM) étaient présents le 27 août. Quatre jours plus tard, c'était au tour de la sénatrice Sophie Primas (LR) et le président du Sénat, Gérard Larcher (LR). « La présidente de la Région Valérie Pécresse (LR), conviée également, n'a pas pu venir mais elle a donné son accord de principe », explique Philippe Emmanuel. « Elle a d'ailleurs permis à la commune de recevoir samedi dernier, deux jours après son lancement, le tout nouveau bus test Covid qui sillonne les communes rurales. Près de 200 tests ont pu être réalisés », se réjouit le premier édile.

Et hier, mardi 15 septembre, la nouvelle sous-préfète, Hélène Géronimi, devait passer trois heures sur le terrain, à Jouars-Pontchartrain pour s'imprégner du contexte de la commune.

Ces rencontres avaient pour but d'évoquer et remonter les grandes problématiques propres à Jouars-Pontchartrain afin de pouvoir agir vite. « Notamment le sujet des gens du voyage car nous avons eu deux installations sauvages cet été. Il est grand temps que le Département et l'État prennent leurs responsabilités pour créer une aire de grand passage. L'intensification du flux de circulation avec près de 10 000 véhicules par jour, ce qui devient invivable et même dangereux pour les habitants, est aussi un dossier à traiter rapidement. Pourquoi, par exemple, ne pas envisager que le demi-échangeur en bas de la route du Pontel puisse après travaux permettre un accès à



Les dégâts dans le bâtiment JP3 après l'incendie du centre de loisirs.

la N12 vers Paris et non plus uniquement vers Dreux ? Cela éviterait à bon nombre de véhicules de traverser toute la commune pour reprendre la N12 vers la capitale. Enfin, les contraintes liées aux objectifs de constructions sociales ont également été remontées. »

Quid du bâtiment scolaire incendié ?

Le 20 juillet dernier, un incendie se déclarait dans le bâtiment JP3 qui accueillait le centre de loisirs de l'école primaire pendant les vacances. Grosse frayeur mais heureusement pas de victime, les enfants ayant été évacués rapidement.

Mais au final, la moitié du bâtiment a été endommagé par les flammes. Une solution a été trouvée par l'équipe municipale. « Alors qu'un contrat était passé pour la création de classes dans le bâtiment JP4, nous avons arrêté ce projet pour le moment afin de pouvoir accueillir les enfants du centre de loisirs élémentaire », explique Philippe Emmanuel.

Un été chargé pour le service en charge du scolaire car il fallait également préparer la rentrée des 610 élèves avec un protocole spécifique en raison de l'épidémie de la Covid. « Au final, nous avons échelonné la rentrée sur plusieurs tranches horaires et tout s'est très bien passé. L'accueil a été beaucoup plus personnalisé, ce qui a permis un retour en classe moins stressant pour les enfants et leurs parents. »

Quant au bâtiment incendié, pour l'heure, rien n'est encore décidé. « Les assurances travaillent sur le sujet. Quand le temps sera venu, on verra si on le refait à l'identique ou si on l'agrandit. »

Marie Vermeersch



Quel avenir pour le château de Pontchartrain ? (crédit Photo : A. Ktifa)